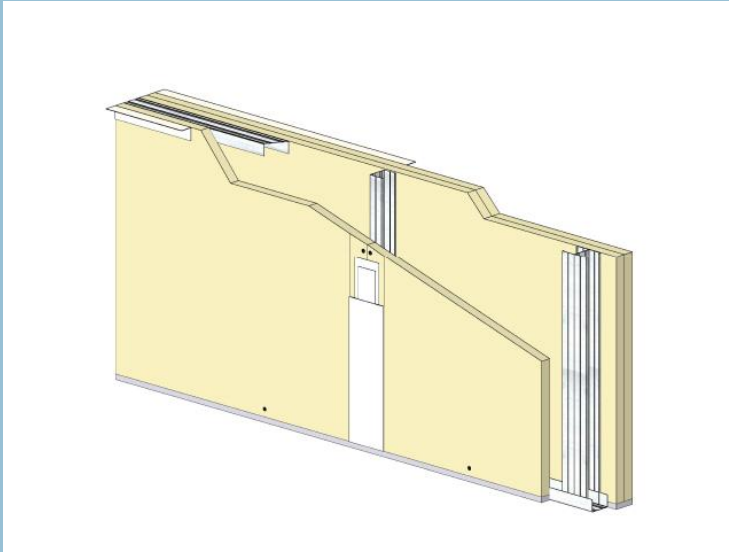




CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 145/70 KNAUF KS25

Fiche Technique Système

2021-11

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 145/70 KNAUF KS25

W111+.fr_CKM25-900-STANDARD-12.fr_145-70

Description du système

Les cloisons distributives KNAUF METAL 145/70 sont constituées par assemblage d'une plaque de plâtre KNAUF KS25 d'un côté et de deux plaques de plâtre KNAUF KS25 de l'autre côté, vissée sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 3 x KNAUF KS25
- Montants M70/35 doubles, entraxe 450mm ou 900mm (selon hauteur désirée)

Documents de référence

Justificatifs Feu :

- 145/70 : Efectis EFR/17-G-003808 et Ext. 18/1

Mise en œuvre conformément à :

- DTA 9/12-974_V1 du 12.02.19 valide jusqu'au 30.10.25

Domaine d'emploi

Les cloisons distributives KNAUF METAL 145/70 KS25 sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA - EB

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 145/70 KNAUF KS25

W111+.fr_CKM25-900-STANDARD-12.fr_145-70



Caractéristiques techniques

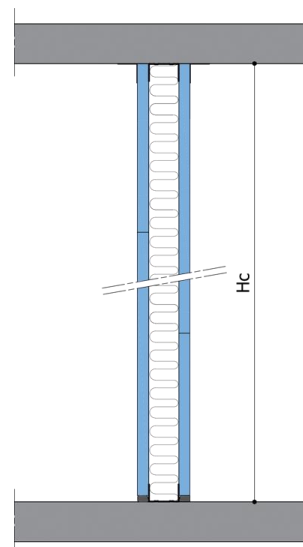
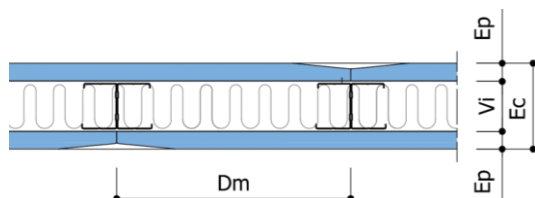
Type de cloison	145/70	
Type de plaque	KS25	
Epaisseur totale (Ec) [mm]	145	
Vide interne (Vi) [mm]	70	
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]	3 x 25	
Type d'ossature	M70/35	
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]	64,5	
Hauteur maximale (Hc) ** [m]		
	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants doubles -][	900	6,05
	450	6,85
Résistance au feu		
	Épaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	EI 180

* Max = montants doubles entraxe 0,45m et parement indiqué dans « type de plaque »

** Dimensionné avec un critère de flèche $H / 240$

Dispositions particulières de mise en œuvre

Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de Résistance au feu
Performance Acoustique :	Non
Autre :	Non



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.